

ב"ס

# LEKHA DODI

NUMÉRO 640 - PARACHAT "BÉAALOTÉH'A"  
"LA BEAUTE ET LA VERITE DE LA TORA"

## « De Grâce, Guéris Nos Malades » Par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva

La Torah dit (Bamidbar 12-13) « **Moché implora Hashem en disant : « De grâce guéris la, De grâce ».** Voici la courte et efficace supplication que Moché adressa à Hashem pour solliciter et obtenir la guérison de sa sœur Myriam atteinte de lèpre.

Aaron Hacoheh le Tsadik, voyant sa sœur malade, sollicite le 'Hak'ham le sage, Moché Rabbénou afin qu'il intervienne auprès d'Hashem. Il s'agit **d'une faveur divine** : la guérison de leur sœur Myriam.

Rabbi Pinh'as ben H'ama enseignait (Baba batra 16 a) « **Celui qui a un malade dans sa famille, qu'il se rende chez le H'ak'ham l'érudit en Torah et qu'il lui demande d'implorer la Miséricorde divine comme il est dit (Michelet 16-14) « Le courroux du Roi est un messenger de mort, un homme H'ak'ham sait l'apaiser ».**

L'érudit, inspiré en Torah nous enseigne :

1. Qu'il faut prononcer une prière courte.

2. Qu'il faut solliciter la Miséricorde divine par la phrase : « De grâce guéris la, de grâce ! », pour obtenir « **la Faveur Divine** »

Le rôle du H'ak'ham est de donner de l'espoir au malade même lorsque son état de santé est critique. Il faut prier, espérer en la Grâce divine, et ce jusqu'à son dernier souffle.

Le H'ak'ham encourage le malade à s'engager un peu plus dans la voie de la Torah comme il est dit (Chémot 15-26) « **Si tu écoutes bien la voix d'Hashem ton D., tu feras ce qui est droit à Ses yeux, tu prêteras l'oreille à Ses préceptes, et toutes les plaies dont j'ai frappé l'Egypte, Je ne les mettrai pas sur toi, car Je suis Hashem qui te guérit ».**

C'est uniquement Hashem qui guérit ! **La guérison des maladies est une Grâce divine qui passe nécessairement par le canal des médicaments, des médecins et des chirurgiens.** Hashem le Tout puissant met entre leur savoir et leurs mains un « instrument unique », c'est-à-dire le remède.

**Notre supplication consiste à implorer la Grâce divine, pour que le médecin et son remède soient les envoyés d'Hashem.** Pour cela, le médecin doit avoir une grande modestie, et prier lui aussi pour la guérison du malade.

Il est dit dans le Cantique des Cantiques (Chir Archirim 2-5) « **Car je suis malade d'Amour** ». Nos maîtres expliquent dans le Midrach, qu'il s'agit ici de la communauté d'Israël s'adressant ainsi à Hashem : « Maître de l'univers, nous savons que toutes les maladies qui nous affligent sont uniquement destinées à nous rapprocher de TOI. **Nous sommes malade d'amour**, Tu nous interpelles par la maladie pour que nous nous remettions en question afin de mieux apprécier tous Tes bienfaits, et d'éveiller notre Amour à ton égard », pour obtenir « **la Faveur Divine** » ; **De grâce guéris nos malades.**

HORAIRES CHABAT KODECH – NICE

**Vendredi 24 juin/18 sivan: Allumage et entrée de Chabat : 20h00, Chékiâ (coucher du soleil) : 21h16**

**Samedi 25 juin/19 sivan: Fin du Chémâ : 8h55, Sortie de Chabat : 22h11, Rabénou Tam : 22h49**

*\*Attention les horaires d'entrée de chabat indiqués sur les différents calendriers ne sont pas toujours corrects, référez-vous aux horaires de votre communauté\**

# Parachat Béaalotéh'a

## La fidélité dans le service de D'IEU

Au chapitre 8 verset 3 la Tora décrit le service de Aaron au Sanctuaire et précise qu'il ne changea rien de ce que D'IEU lui ordonna, **Rachi** voit même un éloge fait à Aaron de ne rien changer ! La question s'impose : quel mérite a Aaron de ne rien changer ? Pourrions-nous nous imaginer que ce dernier ne respecte pas l'ordre et la volonté divine ? Etait-il un de ces réformés qui s'amuse avec la Tora ? ! D'IEU nous en préserve !!!

Notre Grand Maître **Rabénou Ovadya Yossef ztsal Chiouré Harachal** volume 3 page 366 explique : Aaron rentrait tous les jours dans le Sanctuaire pour allumer le chandelier. Le fait de se rendre dans le Sanctuaire quotidiennement lui rappelait certainement l'évènement dramatique de la mort de ses fils qui avaient offert un sacrifice étranger, ceci aurait pu le refroidir dans son sacerdoce et son service. Non, Aaron investi dans ce qu'il avait à faire sans que toutes les questions et interrogations qui traversent l'esprit de l'homme ne le gênent. Là est sa grandeur...

Quelle idée fantastique à laquelle on est confronté au quotidien, tu as des questions c'est une chose mais n'entache en rien ce que tu as à faire ! Imaginez un employé qui a des questions sur son patron, s'amuserait-il à changer les ordres ? ! Certainement pas, alors pourquoi la chose est-elle différente envers D'IEU ? !

## Le conteste de la faute

Au début du chapitre 11 la Tora nous raconte que le peuple d'Israël se plaint "vayéhi haâm kémitonénim" ce qui entraîna le courroux divin et causa la mort des plaignants ! Le **Rav De Izbitsa zal Bet Yaâkov** fait un constat merveilleux il écrit : la faute est une chose, le lieu et le moment où elle est commise est parfois pire que la faute elle-même ! Là les Enfants d'Israël sont proche du don de la Tora et c'est là l'essentiel de leur faute ; car, lorsque l'homme se trouve proche de D'IEU il perçoit les choses de façon claire comment se permet-il de fauter dans ce contexte ? !

La perception divine dans un lieu ou à un moment donné fait que l'homme par la puissance de la perception devrait comprendre que ce n'est pas là qu'il faut fauter, le contexte ne l'autorise pas. Ce qui est intéressant dans cette idée c'est que si vous constatez bien c'est que dans ces versets la Tora ne décrit pas et ne nomme pas la faute en soi. C'est justement pour nous dire que le contenu de leur faute n'est pas ici ce qu'il faut retenir. La Tora nous dit juste qu'ils ont fauté, sans dire quelle faute ! Parce que justement leur faute était d'avoir fauté au pied du mont Sinaï ! C'est cela leur faute...

Cette semaine il s'est produit un phénomène des plus graves en Erets Israël, lorsque des juifs malintentionnés se sont rendus au Mur-Kotel pour prier selon les rites opposés à la Tora. Sans parler de leur mode de vie complètement mensonger puisque réformé, la gravité est de se rendre dans un lieu saint symbole de toute une histoire pour le souiller. Ceci me rappelle ce qui est raconté au traité Guittin : Titus a fauté avec une prostituée à l'intérieur du Temple... Fauter c'est une chose, mais à un moment donné et dans un lieu donné c'est autre chose... La faute ne se définit pas seulement dans l'acte incorrect en tant que tel mais également en vue du conteste où elle est commise !

## Le désir : reflet de l'être

Au chapitre 11 verset 5 la Tora nous raconte qu'une partie du peuple d'Israël se plaint de ne pas manger comme il le désire (alors même qu'ils mangeaient la manne tous les jours) « zah'arnou ete hadaga acher noh'al bémitsraïm – nous nous rappelons du poisson que nous mangions en Egypte »

**Rabi Yaakov Galinsky zal Véhigadta** page 127 nous parle : A Novardok on disait "lorsque l'élève de la Yéchiva monte dans le carrosse qui le conduit à la Yéchiva à quoi pense-t-il ? Le cocher à quoi pense-t-il ? Et le cheval à quoi pense-t-il ? L'élève pense que dans quelques heures il va arriver à la Yéchiva et qu'il va pouvoir s'adonner à l'étude de la Tora et évoluer dans la vie. Le cocher pense aux quelques pièces qu'il va gagner parce qu'il conduit un passager. Et le cheval pense au repos qu'il trouvera à l'étable ainsi que son repas d'avoine et de foin. Le **H'afets H'aïm** disait : dis-moi tes désirs je te dirais qui tu es ! Les juifs viennent de recevoir la Tora et à quoi pensent-ils ? Doit-on s'étonner du courroux divin qui en suit ? ! Et Nous, à quoi pense-t-on ? Quelles sont nos aspirations ? !

Il est intéressant de noter dans ce discours que trois êtres vont dans la même direction géographique mais leur destination existentielle est tellement différente et opposée. La destination de ta vie dépend de tes aspirations. Tout le monde vit, tout le monde meurt – c'est un fait, la différence se joue dans le contenu de la vie et dans la pensée qu'on imprime à nos faits.

# La Bénédiction – 3<sup>ème</sup> partie

par Rav Imanouël Mergui

Un phénomène dramatique et gravissime s'est produit dernièrement en Erets Israël : des réformés ont organisé une prière mélangée hommes et femmes devant le Kotel à Yérouchalaïm... Il y a tellement de choses à dire sur l'analyse de ce fait mais dans notre étude sur "la bénédiction" nous touchons un point intéressant. Apparemment nous ne voyons pas le rapport entre ce genre d'évènement et la bénédiction, mais nous verrons que bien plus qu'un rapport est indiqué ici, nous allons toucher au summum de la bénédiction, et nous verrons que ces sots éloignent Israël de la bénédiction divine ! avant toute chose je voudrais rappeler que le Temple – Bet Hamikdach est réservé aux hommes, seul les Cohanim et non les Cohanote ne pouvaient y pratiquer le Service. Même les saducéens, ancêtres des réformés qui avaient causé de nombreux torts au Temple n'ont jamais osé faire cette erreur grossière que dy mélanger hommes et femmes dans ce lieu saint !

Au traité Bérah'ot 28B le Talmud étudie la prière quotidienne dite "chémoné esré" – littéralement "les dix-huit bénédictions de la âmidâ". On y apprend notamment que tout est minutieusement calculé et qu'aucune partie de la prière est le fruit du hasard. Les Sages ont investi un énorme travail pour constituer ces prières. Ils étaient cent vingt Sages parmi lesquels on compte des prophètes tel Ezra ou encore Mordéh'aï. D'ailleurs les réformés (et je suis gêné à chaque fois de les nommer et de devoir corriger leurs erreurs idiotes...) ont également changé certains textes de la prière, comme s'ils se croyaient en mesure de faire des retouches sur les exercices des Très Grands Maîtres qui nous ont précédé et d'ailleurs qu'ils nous ont rendu cet énorme service que de constituer la Forme et le Contenu de la prière.

La Guémara demande pourquoi dit-on qu'il y a dix-huit bénédictions alors qu'en réalité il y en a dix-neuf ? Et oui même le nombre des bénédictions est voulu et connaît une raison. Le propre même de la prière dénote de la vertu de la vérité, si on dit qu'il y a dix-huit bénédictions alors qu'il y en a en vérité dix-neuf on commence mal la prière, on ne la

nomme pas correctement et ceci fausserait toute la prière.

La Gmara répond : les Hommes de la Grande Assemblée ont effectivement constitué la prière de dix-huit bénédictions toutefois à la suite de l'histoire les Sages ont rajouté une dix-neuvième bénédiction qui a pour enjeu de prier sur la perte et la destruction des hérétiques !

Le Talmud poursuit : Raban Gamliel dit aux Sages : Y-a-t-il un homme qui serait capable d'instituer une prière contre les Saducéens ? Le Petit Chmouël se chargea de cette mission délicate.

Le Péné Yéochoua s'interroge pourquoi Raban Gamliel cherche un Grand Homme pour constituer cette bénédiction, qu'y-a-t-il de difficile à composer un texte qui demande à D'IEU d'exterminer les impies et les hérétiques ?! Cela nous montre bien que chaque mot et chaque lettre de la prière est d'une importance majeure comme l'explique le Tour O"H 113, on ne s'amuse pas avec la prière. Ce n'est pas tout le monde qui est au niveau d'écrire une prière, surtout celle qui sera prononcée par tout Israël, et peut-être encore plus une prière qui a pour contenu de prier pour la perte des hérétiques et détracteurs de la Tora. Dans cette demande de Raban Gamliel je vois l'humilité et la grandeur de Raban Gamliel, n'oublions pas qu'il était le Prince d'Israël et qu'il avait tous les pouvoirs reconnus pour constituer ce texte. Mais, il préfère faire preuve d'humilité – cette vertu importante dans la vie en général et en particulier lorsqu'il s'agit de la prière. C'est déjà un premier point qu'on rappellera (et reprochera) aux réformés leur arrogance de modifier la prière dans son contenu et dans son aspect (mélanger femmes et hommes) qui plus est dans une synagogue ou au Kotel... Mais là n'est pas mon analyse. C'est Chmouël "le Petit" – c'est-à-dire animé d'une humilité extrême (Yérouchalmi Sota 9-13), qui a su constituer le texte de la prière contre les hérétiques ! Sans humilité on n'est pas capable de dire qui est impie, hérétique et qui doit disparaître.

Le Rambam (Téfila 2-1) écrit quelque chose d'incroyable sur cette bénédiction : « du temps de

Raban Gamliel les hérétiques se sont multipliés dans la communauté d'Israël, ils causaient beaucoup de mal au peuple d'Israël, et les détourner du service de D'IEU, lorsque Raban Gamliel constata que c'était le plus grand besoin dont les hommes avaient besoin il se leva avec son tribunal et institua cette bénédiction pour demander à D'IEU d'exterminer les hérétiques et il la fixa dans la prière quotidienne etc. ».

Maïmonide calcule chacun de ses mots, chacune de ses expressions et nous dit que c'est "guédola mikol tsorké béné adam" c'est le plus grand des besoins des hommes !!! Je suis impressionné par un tel langage. Si dans la prière l'homme exprime à D'IEU tout ce dont il a besoin : subsistance matérielle, santé, intelligence etc. tout ceci n'est pas ce qu'il y a de plus grand ! C'est vraiment exceptionnel, quel est le plus grand des besoins de l'homme ?! Aurions-nous pour idée de répondre : prier contre les hérétiques et détracteurs d'Israël ! Tout système voulant refroidir l'homme de servir pleinement D'IEU subira les conséquences de ce qui est dit dans cette belle bénédiction (que je vous invite à re-découvrir).

De toute évidence il faut faire la distinction entre les "réchaïm" et les "minim" comme le fait remarquer Rav Frankel zal sur place dans le Rambam. la première distinction est que le "racha" est l'homme qui faute mais n'entraîne pas les autres avec lui, sur lui il faut prier pour qu'il puisse se repentir, alors que les "minim" sont ceux qui "détournent Israël du service divin" comme a écrit le Rambam. Voilà une idée bien majeure quant à la bénédiction : commettre une faute ce n'est pas une exclusion de la bénédiction, la faute crée un éloignement de

l'homme vis à vis de D'IEU, dont le racha se doit de réparer. Mais entraîner les autres à fauter c'est faire écran à la bénédiction divine, on ne peut avoir à la bénédiction promise par D'IEU lorsqu'on invite les autres, tout autre soit-il, à s'éloigner de l'accomplissement de la Tora et des mitsvot ! Dans ses Lois sur la Téchouva le Rambam écrit que celui qui est la cause de la fautes des autres connaîtra du mal à se repentir comme il écrit « vu la grandeur de sa faute D'IEU ne lui donnera pas la possibilité de se repentir » (Téchouva 4-1, toutefois à la fin du chapitre il écrit que si malgré tout celui-ci fait téchouva son repentir est accepté...).

Rabénoù Manoah' aussi s'interroge : plutôt que de prier que les minim et leur semblable disparaissent n'aurait-il pas été plus convenable de prier pour qu'ils se repentissent ? Le sens de cette bénédiction dit-il c'est de prier pour leur disparition lorsqu'ils font du mal à Israël. C'est-à-dire qu'il ne faut pas les exclure de la bénédiction de la téchouva, mais s'il s'avère qu'ils ne se sont pas repentis et que par conséquent ils font du mal à Israël alors il faudra prier pour qu'ils périssent !

Le Maharal nous éclaire sur cette bénédiction, il a réservé tout un chapitre dans son Beer Hagola 7 pour analyser méticuleusement ce qui est dit. J'apprends encore une fois qu'il ne faut rien prendre à la légère et encore moins pour ce qui concerne la prière !

Pour ce qui est de mon discours je veux seulement dire et rappeler que la brah'a c'est ne pas s'amuser avec la Tora c'est la respecter méticuleusement, et malheureusement lorsqu'on abîme la Tora on perd tout le potentiel bénéfique qu'elle nous assure.

### **conférence Rav Benchetrit chalita**

**Mercredi 6 juillet à 20h30 précises au centre communautaire 22 rue michelet  
« le danger de la coupure »**

**la Yéchiva souhaite une grande Réfoua Chéléma à H'aïm Aurel Mikh'ael ben Aurore Liba**

>>>>>>>>Envoyez vos dons à Lekha Dodi Cej 31 avenue henri barbusse 06100 Nice<<<<<<<<<  
**lekhadodinice@yahoo.com / www.cejnice.com - 4 nouvelles vidéos sur "les dix plaies"**